

Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici? Nous ne songeons pas à leur écrire; mais si dans quelque occasion vous trouvez le moment, de ma fille et de moi, et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable. M^{me} de Vins a tout perdu, je l'avoue (1); mais quand le cœur a choisi entre deux fils, on n'en voit plus qu'un. Je ne saurais parler d'autre chose. Je fais la révérence à la sainte et modeste sépulture de M^{me} de Guise, dont le renoncement à celle des rois, ses aïeux, mérite une couronne éternelle. Je trouve M. de Saint-Géran trop heureux, et vous aussi, d'avoir à consoler madame sa femme : dites-lui pour nous tout ce que vous trouverez à propos. Et pour M^{me} de Miramion, cette mère de l'Église, ce sera une perte publique. Adieu, mon cher cousin, je ne saurais changer de ton. Vous avez fait votre jubilé. Le charmant voyage de Saint-Martin a suivi de près le sac et la cendre dont vous me parliez. Les délices dont M. et M^{me} de Marsan jouissent présentement méritent bien que vous les voyiez quelquefois, et que vous les mettiez dans votre hotte; et moi je mérite d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers.

(1) M^{me} de Vins avait perdu son fils unique.

FIN DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRES

DE

MADAME DE GRIGNAN

(1) MADAME DE GRIGNAN

AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU

Le 15 juin 1684.

On m'a mandé de Languedoc que j'y avais un procès, que l'on y poursuivait vivement M. de Grignan, et que les commissaires étaient d'étranges gens. Je les ai bien maudits, Monsieur, et puis j'ai su que vous étiez un des plus importants : c'est donc à vous à qui j'ai donné tant de malédictions, et vous auprès de qui j'ai cherché des protections pour adoucir votre rigueur, et faire entendre la justice de ma cause. C'est à M. d'Argouges à qui j'ai l'obligation d'avoir appris que ce commissaire odieux, et ce M. de Moulceau tant estimé, n'étaient qu'un. Toute la colère allumée contre le premier a disparu à ce nom, et les armes me sont tombées de la main comme de celles d'Arcabonne quand elle reconnaît Amadis. C'est à M. de Moulceau que j'adresse cette citation de l'opéra; vous jugez

bien, Monsieur, qu'en qualité de commissaire, je ne vous citerai que des lois. Il y en a une bien établie dans le monde, et surtout parmi les honnêtes gens, c'est de ne point les condamner sans les entendre : voilà, Monsieur, en quoi consiste la grâce que j'ai à vous demander. Aujourd'hui les gens de M. le prince de Conti nous demandent une terre que nous possédons depuis trois cents ans. Je sais par M. de Corbinelli que c'est un furieux titre qu'une possession de trois cents ans; nous vous demandons, Monsieur, le loisir de rassembler nos preuves pour vous convaincre du peu de droit de M. le prince de Conti, et de la bonté du nôtre. Nos gens d'affaires sont ici pour un procès qui m'y arrête : dès qu'ils seront de retour, ce qui sera dans peu, ils vous étaleront nos pancartes, et vous conviendrez que nous ne résistons à un si grand prince que par la nécessité où l'on est de conserver un bien très-légitimement acquis. Il faut sentir une grande justice de son côté, Monsieur, pour ne pas vous craindre, quand il est question de M. le prince de Conti, et j'avoue que l'on ne peut se croire plus en sûreté que j'y suis, sachant ce que je sais de l'affaire, et vous connaissant comme je vous connais pour le plus juste, le plus estimable et le plus aimable ami du monde. Je demande pardon de cette douceur à votre dignité de commissaire, et fais ma protestation qu'elle n'est point en vue de vous corrompre, mais de rendre honneur à une vérité que je pense souvent et ne vous dis jamais; il me semble pourtant que vous devez m'entendre quelquefois par ma mère, et me donner part aux protestations qu'elle vous fait de temps en temps de vous honorer infiniment.

LA COMTESSE DE GRIGNAN.

Madame de Sévigné.

Ma fille a fort bien dit, mais elle a oublié de vous dire que M. d'Argouges lui a dit en ma présence qu'elle vous dit de sa part de lui donner du temps; songez donc que c'est M. d'Argouges qui vous en prie, mais n'y songez qu'en cas que la considération de cette comtesse de Grignan eût besoin de secours. Je vous avoue que j'ai eu envie de rire, quand j'ai vu que ce commissaire où il nous renvoyait était ce cher ami que nous aimions et que nous estimions si parfaitement. M^{me} la duchesse d'Arpajon est nommée dame d'honneur. C'est M^{me} de Maintenon qui a rempli cette place, cette place qu'elle avait refusée. Le roi a dit que M^{me} de Rochefort était trop jeune, et a dit à M^{me} la Dauphine que M^{me} d'Arpajon avait une parfaite réputation, qu'elle était douce, complaisante, sûre, qu'il ne connaissait pas par lui-même toutes ses bonnes qualités, mais par quelqu'un à qui il se fiait autant qu'à lui-même. La voilà donc transportée de joie au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Ambres, en état de bien marier sa fille. C'est ainsi que la Providence a rangé cette grande affaire, que M. de Louvois voulait faire tomber à M^{le} de la Motte, et M. de Créqui et la voix publique à la duchesse de Créqui. Voilà qui est fait, et c'est l'ouvrage de M^{me} de Maintenon, qui s'est souvenue fort agréablement de l'ancienne amitié de M. de Beuvron et de M^{me} d'Arpajon pour elle, du temps qu'elle était M^{me} Scarron.

La jeune duchesse de Vantadour est dame d'honneur de MADAME : la jeunesse n'a point fait de tort à celle-là; elle fait les délices du Palais-Royal; MONSIEUR en a parlé

comme s'il était honoré qu'elle eût bien voulu cette place. Enfin, notre *ami* a si bien fait à force de raisonner, de conclure, d'écrire et de philosopher, que M. de Bussy perdit hier son procès tout du long. Dieu l'a ainsi réglé de toute éternité. *Amen.*

La marquise de Sévigné.

(2) AU COMTE DE BUSSY

A Paris, ce 10 août 1685.

C'est en effet me témoigner une très-grande reconnaissance, Monsieur, et fort au-dessus de ce que je mérite à l'égard de M^{me} votre fille, de m'envoyer un ouvrage aussi beau que celui de votre généalogie. Je savais en gros votre bonne maison; mais j'aime à connaître en particulier chaque honnête homme de votre race. Vous nous avez supprimé votre éloge (1), de peur d'effrayer Mayeul et sa postérité. Cette honnêteté que vous avez eue pour eux serait louable, si nous n'y perdions trop. Je suis fort contente de l'épître dédicatoire et du portrait de ma mère : je l'ai bien reconnue dans celui-là. Je souhaiterais d'être telle que vous me représentez; mais je ne veux rien désirer, puisque vous m'avez fait grâce, et que, par un effet de votre amitié, je tiens une si jolie place parmi les gens que vous immortalisez. C'est cela, Monsieur, qui

(1) Comme ce n'était point son habitude, il y a ici une ironie bien voilée.

s'appelle une obligation : aussi en serez-vous remercié par ma mère. C'est tout ce que j'ai de meilleur à mettre en œuvre pour vous marquer à quel point j'y suis sensible.

(3) AU MÊME

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous me demandez qui sont les gens contre qui je plaçais, Monsieur. Je suis si lasse d'entendre nommer mes ennemis, que je ne puis me résoudre à vous dire leurs noms; je veux même l'oublier, et mon procès aussi. Il est vrai que je me suis acquis bien de l'estime parmi les procureurs, mais je ne puis atteindre jusqu'à M^{me} de Montataire : elle demande et obtient, et je ne fais que me défendre. Cette différence dans le succès en met dans notre bonheur. Vraiment, Monsieur, vous vous êtes bien mépris quand vous me croyez le vol pour les cœurs, et non pas pour le procès; c'est, Dieu merci, tout le contraire. Ne me faites donc plus l'injustice de ne pas compter au nombre de mes perfections celle d'entendre la procédure à merveille. Mais, Monsieur, dans le temps que j'espère jouir du repos que ma capacité m'a acquis, un bruit de guerre m'épouvante. J'ai un fils qui s'avise d'avoir dix-sept ans; on dit que c'est le bel âge, non pas pour plaider, mais pour aller à la guerre; et c'est ce qui m'oblige de souhaiter qu'il fût plus vieux pour soutenir les fatigues, ou plus jeune pour n'y être pas exposé. Mais c'est un mal à quoi il n'y a point de remède. Au milieu du trouble comme du repos,

je suis très-sensible à toutes les marques de votre estime et de votre amitié, je vous en demande la continuation, et je vous assure que je vous honore et je vous aime fort.

(4) AU MÊME (1)

A Aix, ce 4 janvier 1689.

J'aurais été pour le moins aussi aise de voir votre nom, Monsieur, sur la liste des chevaliers de l'Ordre, que vous l'avez été d'y voir celui de M. de Grignan, et je n'aurais pas été plus en peine de vos preuves que vous ne l'avez été des siennes. Je vous assure, Monsieur, que je sens avec bien du chagrin qu'étant si ancien lieutenant général d'armée, vous ne soyez point du nombre de ceux qui ont été honorés de cette charge. Je dois sentir cette peine par reconnaissance de la joie que vous avez eue de notre bonheur. Mais je n'aurais pas besoin d'y être poussée par là; il me suffit de l'intérêt que je prends à vous et à tout ce qui vous touche. Ce que vous me mandez de votre soumission dans vos adversités aux ordres de la Providence, et de l'usage que vous faites en ces rencontres de votre philosophie et de votre christianisme, me paraissent de si véritables biens et si dignes d'estime, que je ne sais pas si ce ne serait pas une matière plus raisonnable de vous faire des

(1) C'est la réponse à une lettre par laquelle il lui fait compliment de la grâce qu'a obtenue son mari. Elle n'est pas très-intéressante, mais on n'en a si peu de cette dame, que nous nous serions reproché de la supprimer.

compliments, que toutes les grâces passagères que l'on peut recevoir dans le monde. Cependant, comme ce n'est pas la coutume, je me contenterai de vous louer et de vous admirer, et je n'appuierai mes compliments que sur les grâces que le roi a faites à messieurs vos enfants. Je vous en aurais parlé plus tôt si je l'avais su; mais je suis au bout du monde, et la situation de la Provence n'est que trop faite pour me justifier à tous ceux qui n'entendent point parler de moi dans les occasions où ils savent bien que je ne garderais pas le silence. Ne m'en croyez donc pas moins sensible à ce qui vous arrive, puisque personne ne peut vous honorer plus que je fais.

(5) A M. DE COULANGES

A Grignan, le 17 décembre 1690.

Oui, nous sommes ensemble, nous aimant, nous embrassant de tout notre cœur; moi, ravie de voir ma mère venir courageusement me chercher du bout de l'univers, et du couchant à l'aurore; il n'y a qu'elle au monde capable d'exécuter de pareilles entreprises. Vous avez donc donné votre approbation à son voyage, mon cher cousin, je vous en remercie, je donne la mienne à votre retour en récompense. Vous ne me mandez que vos espérances d'avoir votre congé, et M. le duc de Chaulnes m'en apprend la certitude; les mains vides sont sans appas, et je voudrais bien qu'il apportât des bulles; il me semble que c'est votre affaire autant que la sienne, la part que vous y avez prise

par votre chanson célèbre, vous engage à sortir honorablement de cette affaire. Ne vous chargez point de celle d'apporter un chien à Pauline, nous ne voulons aimer ici que des créatures raisonnables ; et de la secte (1) dont nous sommes, nous ne voulons pas nous embarrasser de ces sortes de machines ; si elles étaient montées pour n'avoir aucune nécessité malpropre , à la bonne heure ; mais ce qu'il en faut souffrir nous les rend insupportables ; vous serez assez bien reçu, sans avoir besoin de faire des présents pour gagner le cœur de votre future épouse, il vous est très-fidèle. Mais, mon cher cousin, songez-vous bien qu'à votre retour vous ne serez plus voisin de l'hôtel de Chaulnes, que vos tableaux sont dérangés, que vous ne pouvez jamais trouver à les remettre dans la perfection où ils étaient ? J'ai eu une véritable peine de l'inconstance de M^{me} de Coulanges : vous m'en consolez, en me faisant envisager qu'elle pourrait vous faire trouver dans le Temple des sociétés délicieuses ; mais après tout, ni M. le cardinal de Bouillon, ni messieurs de Vendôme, ne sont d'un grand secours dans cette maison, plus faite pour leurs équipages que pour eux ; il faut donc chercher sa consolation dans le peu de temps que vous serez au Temple, et songer qu'au bout de trente-cinq ans (2) vous retournerez à Rome ; vous serez encore bien jeune en ce temps-là, si vous continuez. J'ai bien de l'impatience de voir toutes vos poésies de Rome ; apportez-moi, si vous pouvez, celles de M. le duc de Nevers ; elles sont d'un goût si relevé et si singulier, qu'on ne peut s'empêcher de blâmer le soin qu'il prend de les cacher si cruellement. Quoi ! vous êtes admis

(1) M^{me} de Grignan était cartésienne.

(2) M^{me} de Coulanges avait fait un bail de trente-cinq ans.

dans les sacrés mystères de ce solitaire ménage ! Il ne vous fallait pas une moins délicate société, pour vous tenir lieu de tout ce que vous avez perdu en perdant M. le prince de Turenne et M. le cardinal de Bouillon. Le bruit court que ce dernier est plus triste à Paris qu'à Rome : son neveu et lui ont pourtant été bien reçus. N'avez-vous pas été bien affligé de M. de Seignelai ? Il y a de telles réflexions à faire sur cette tragique destinée ; son cabinet, mon cher cousin, est encore plus dérangé que le vôtre. Que M^{me} de Seignelai est à plaindre ! et qu'elle a perdu de choses à quoi elle s'était attachée, et dont elle n'avait pas imaginé d'être jamais séparée ! aussi n'est-elle pas consolable, à ce qu'on nous mande. Vous ne me direz pas, du moins par une lettre, tout ce que vous avez pensé sur cette mort ; le public en dit assez. Je vous fais mes compliments sur ce que je viens d'apprendre que votre neveu (*le comte de Sanzei*) est capitaine des dragons ; j'y prends un véritable intérêt ; c'est un chemin pour être colonel ; et quand il sera parvenu à ce degré, il sera plus à son aise. Adieu, mon cher cousin, jusques au revoir. J'échauffe mes chambres autant que je puis ; mais en sortant de Rome, tout vous paraîtra à la glace jusques à nos conversations, pour peu que vous en ayez eu avec M. et M^{me} de Nevers. Je suis toute à vous, et vous embrasse. Tout ce qui est ici vous dit : *Ora pro nobis* (1). Ma mère vous écrit.

(1) Allusion à ce que M. de Coulanges appelait ses *litanies* : c'était l'énumération qu'il faisait dans ses lettres de toutes les personnes qui étaient à Grignan.